



## **COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE** **DU VENDREDI 11 MARS 2022**

**Date de la convocation :** le 26 février 2022.

**étaient présents :** Mesdames BERRAK Stéphanie, SAGE Aurélie, ABARKAN Sarah (par téléphone) et THOMASSET Noémie

**excusés :** Monsieur BERRAK Souhil

**Absents :**

**pouvoirs :**

\*\*\*

### **ORDRE DU JOUR :**

- Constitution du Bureau : élections des dirigeants
- Changement du siège social de l'association
- Bilan de l'année 2021 :
  - bilan moral
  - bilan financier
- Les événements pour l'année 2022
- Questions diverses

\*\*\*

***La présidente ouvre la séance à 17h00.***

### **1. Constitution du Bureau : élections des dirigeants**

Selon les statuts, le bureau de l'association « Dans les Pas de Leïla » se compose de quatre sièges : un Président, un Vice-Président, un Secrétaire, et un Trésorier.

Un nouveau membre de l'association souhaite faire partie du bureau. Il s'agit de Sarah ABARKAN. N'ayant pas de démission des membres du bureau, il est proposé de créer un poste de secrétaire adjointe.

A l'unanimité, sont élus au sein du bureau :

- Présidente : Stéphanie BERRAK
- Vice-Président : Souhil BERRAK

- Secrétaire : Sarah ABARKAN
- Secrétaire adjointe : Noémie THOMASSET
- Trésorier : Souhil BERRAK

## **2. Changement du siège social de l'association**

Afin d'anticiper le prochain déménagement de la famille BERRAK d'Annemasse à Fillinges, il est demandé à l'assemblée de choisir un nouveau siège social.

3 choix sont proposés :

- Rester sur la commune d'Annemasse ; donc de non changer l'adresse du siège social.
- Déménager sur la commune de Fillinges ; prochain lieu de résidence de la présidente.
- Déménager sur la commune de Vétraz-Monthoux, lieu de résidence de la secrétaire-adjointe.

Du fait que l'association collabore depuis plusieurs années avec des associations vétraziennes et participe aux animations de la ville, le choix d'installer le siège social sur Vétraz-Monthoux est justifié. De plus, l'option Vétraz-Monthoux permet à l'association de rester dans l'agglomération annemassienne.

Noémie T. précise qu'il est possible de prévoir deux adresses pour une même association : l'adresse du siège social, et l'adresse de gestion.

A l'unanimité, est voté :

- Comme siège-social : le 4 impasse des Muriers, 74100 VETRAZ-MONTHOUX, chez Mademoiselle Noémie Thomasset.
- Comme adresse de gestion : le 223 Route des Coteaux 74250 FILLINGES, chez Madame et Monsieur Stéphanie et Souhil BERRAK

Les papiers administratifs correspondant aux changements d'adresse et de membres du bureau seront fait suite à l'Assemblée Générale, et transmis en préfecture. Ils seront transmis par la suite, à la mairie de Vétraz-Monthoux pour enregistrement sur le registre des associations de la ville.

## **3. Bilan de l'année 2019 et de l'année 2020**

### **a. Bilan moral**

Séjour en Espagne : Leïla a pu aller dans le centre de rééducation en août 2021, durant 15 jours. La réservation pour août 2022 a été faite à la fin du séjour 2021 (paiement complet du séjour à la réservation).

En raison de la COVID 19, l'association n'a pas pu organiser ni participer à des manifestations l'ensemble de l'année 2021. Les seules manifestations qui ont été maintenues sont :

- La tenue d'un stand sur le Marché de Noël de Vétraz-Monthoux en décembre 2020.

### **b. Bilan financier**

Le bilan financier de l'association, pour l'année 2021, est positif malgré une très faible rentrée d'argent.

DEPENSES : L'association a effectué des dépenses s'élevant au total à 5441.54€. Celles-ci correspondent aux soins et besoins de Leïla.

**RECETTES :** L'association, grâce aux dons et quelques manifestations organisées sur l'année, a récolté 3530.58€.

Lors de la présentation des comptes, il est indiqué que l'association possède 10225€ en banque : 790€ sur le compte chèque et 9435€ sur le compte bleu.

L'association possède une caisse avec argent en espèces, servant lors des manifestations. La présidente doit aller déposer sur le compte courant son contenu qui s'élève à 1132.30€.

Détails des dons reçus :

- Les Kiwanis ont pris en charge une partie de de l'opération subit par Leïla en décembre 2020, à hauteur de 1000€.
- Les kiwanis ont également pris en charge une partie des séances de Neurofeedback (coût d'achat de la licence annuelle) à hauteur de 825€.
- Dons privés : 540€

Manifestations effectuées :

- Marché de Noël de Vétraz- : recette de 650€.
- Vente de tee-shirts à l'effigie de l'association : 320€ de recette pour 11 tee-shirts vendus.

Aucun membre présent n'a d'observations sur le bilan financier. Celui-ci est donc approuvé à l'unanimité.

#### **4. Les événements pour l'année 2022**

L'objectif de l'année 2022 est l'achat d'un fauteuil roulant électrique pour Leïla.

Plusieurs propositions de manifestations (participation ou organisation) sont données :

- Soirée Théâtre, le mercredi 27 avril 2022 :
  - L'association de théâtre IMAGINE se propose d'organiser une représentation théâtrale à la Maison communale Albert Roguet, le mercredi 27 avril, au profit de notre association. Spectacle à 20h30 et ouverture des portes à 19h30.
  - Il nous est demandé de tenir une buvette restauration sur la soirée.
    - Côté buvette : une bière + des boissons sans alcool (coca, eau, eau pétillante, thé froid, café (Senseo), tisane et thé).
    - Côté restauration rapide : faire du sucré et du salé.
      - Pour le sucré : gâteaux – une sorte aux fruits (type tarte) + au chocolat (type fret noire).
      - Pour le salé : plateaux (assiettes) de charcuteries et fromages, des sachets de chips, des sandwiches (janbon-beurre cornichon, thon mayonnaise tomate, fromage).
    - Matériel à prévoir : cafetière Senseo, bouilloire, sucre, touillettes, gobelets, assiettes cartonnées, serviettes.
    - Stéphanie doit prendre contact avec Monsieur Seigneur de Carrefour Market à Annemasse, qui aide l'association sur plusieurs manifestations qu'elle organise.
    - Préparation de la restauration, le mercredi dans la journée par Stéphanie et Aurélie.
  - Stéphanie et Noémie doivent rencontrer rapidement Immaculée Colucci (responsable technique de l'association) afin de fixer les modalités de la soirée :
    - Création de l'affiche par IMAGINE ou par nos soins,
    - Choix des conditions d'accès à la salle : entrée payante (si oui combien ?) ou entrée libre avec chapeau à la sortie. Voir Immaculée pour savoir combien peut rapporter

une soirée au chapeau.

- Vente de paniers garnis (opération proposée en 2021 qui n'a pas pu se concrétiser) :
  - En se basant sur la formule Leïla organisée par les Kiwanis, proposition de vendre des paniers garnis sur un thème (ex : la Bretagne ou autre) ; point de retrait et livraison.
  - Période de l'année souhaitée : Noël.
  - Composition du colis : cibler sur des produits régionaux ou conçus par nos soins (gâteau, crêpes, miel, une bouteille, ...), à proposer dans des sacs en papiers à l'effigie de l'association.
  - Entreprises à démarcher : la Chocolline à Vétraz-Monthoux ou la boulangerie Martinaud à Arthaz pour la conception d'une plaque de chocolat à l'effigie de l'association ; Carrefour Market et Monsieur Seigneur ; Madame et Monsieur Mouchet pour des pots de miels.
  - Yohann Martinez s'était proposé en 2021 pour nous aider à trouver un brasseur qui concevrait une bière à l'effigie de Leïla. A relancer.
- Tenue d'un stand lors d'un Marché de Noël en décembre 2022 :
  - Voir à participer au marché de Noël de Vétraz-Monthoux le weekend des 10 et 11 décembre 2022.
  - À refaire : des assiettes décors sur le thème de Noël, des biscuits, des doudous, des accessoires pour animaux, de la décoration de maison (ex : les macramés), ...
  - Pour être efficace, il faudra organiser plusieurs réunions et plusieurs ateliers.
- Tenue d'un stand sur des vides-greniers :
  - L'association s'est engagée à participer au vide-greniers de l'école Jean Mermoz d'Annemasse, dimanche 10 avril. Le stand sera tenu par Souhil et les parrains de Leïla. Il faut voir le nombre de métrage que l'on prend en fonction du nombre d'objets à vendre (10€ les 2m).
  - En fonction de la quantité d'éléments à vendre, l'association pourra participer au vide-greniers de Pentecôte à Vétraz-Monthoux, les 4 et 5 juin.
  - Pour cet événement, il faut motiver les gens pour obtenir des dons et venir aider à la tenue du stand.
- Organisation d'une Tombola à l'automne. Stéphanie a des contacts qui se proposent d'offrir des lots de qualité.

## 5. Questions diverses

- Depuis 2 ans, l'association n'a jamais reçu de réponse quant à ses demandes de numéro SIRET et de faire partie des associations d'intérêt public ». La présidente se pose la question de l'intérêt de la demande, et s'il est nécessaire de refaire la demande d'intérêt général.
- Il n'est pas nécessaire de faire évoluer les statuts de l'association.
- Le site internet doit être réactualisé et modernisé. Stéphanie et Noémie doivent regarder ensemble pour le remettre à jour.

\*\*\*

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.***